

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2013

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 12

L'an deux mil treize le vingt et un janvier, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2013.

Présents: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, M. MORFOISE Alex, M. WILLANUEVA Jean-Noël, Mme RIGO Géraldine, M.CAHORS Michel, M. CALVY Guy, M. RAYMOND Maxence, Mme GARIBAL Danièle.

Absents excusés : Mme JOUBERT Coline (procuration à M. AMIGUES Gérard) Mme MASSANES Pascaline.

Absents non excusés : Mme CAJARC Stéphanie

Secrétaire de séance : M. DUBRUN Jean-Philippe

Déclassement portion de domaine public

Dans le cadre du projet de réalisation de la salle culturelle, le conseil municipal s'est prononcé pour le déclassement d'une portion de la rue de la Halle faisant partie du domaine public et pour l'ouverture d'une enquête publique.

Acquisition de terrains

Le conseil municipal s'est prononcé pour l'acquisition de l'emplacement réservé avenue de Cahors aux fins de réalisation d'un parking public. **Le service des domaines va être consulté en vue de l'évaluation du bien.**

Projet centre social

La commune a exprimé le souhait de participer au projet de création d'un centre social et citoyen géré par l'association les Colin Maillard.

Travaux au camping

Des devis vont être demandés afin de poursuivre la remise aux normes électriques.

Séjour culturel collège Cajarc

12 élèves de Limogne scolarisés au collège de Cajarc vont partir en voyage scolaire. La commune va participer à hauteur de 40% du coût restant à la charge des familles.

Après un tour de table, la séance a été levée à **23h**.

Fait à Limogne en Quercy, le 23 janvier 2013

Le Maire,

Francis MERCADIER.